Philanthropie Laurentides

Code d'éthique
Collecte de fonds et responsabilité financière

Version : 5 août 2024

Introduction

Philanthropie Laurentides s'engage à maintenir les plus hauts standards éthiques dans toutes ses activités de collecte de fonds et de gestion financière. Ce code d'éthique vise à garantir la transparence, l'intégrité et la responsabilité dans nos actions, afin de renforcer la confiance de nos donateurs, partenaires et bénéficiaires.

1. Transparence et communication

- **Transparence** : Nous nous engageons à fournir des informations claires, précises et complètes sur nos objectifs, nos activités, nos besoins financiers et l'utilisation des fonds collectés.
- **Communication** : Nous communiquerons régulièrement avec nos donateurs et partenaires sur l'impact de leurs contributions et les résultats obtenus grâce à leur soutien.

2. Intégrité et honnêteté

- **Vérité dans la collecte de fonds** : Toutes les demandes de dons et communications de collecte de fonds seront véridiques et ne contiendront aucune information trompeuse ou exagérée.
- **Conflits d'intérêts** : Nous éviterons les situations de conflit d'intérêts et prendrons des mesures pour assurer que les décisions financières soient prises dans le meilleur intérêt de Philanthropie Laurentides.

3. Respect des donateurs

- **Confidentialité** : Nous respecterons la confidentialité des informations personnelles et financières de nos donateurs, en conformité avec les lois applicables sur la protection des données.
- **Consentement** : Les donateurs ont le droit de décider comment et quand ils seront contactés par Philanthropie Laurentides. Nous respecterons leurs préférences en matière de communication.

4. Gestion financière responsable

- **Utilisation des fonds** : Les fonds collectés seront utilisés conformément aux objectifs déclarés et pour le bénéfice des programmes et services de Philanthropie Laurentides.
- **Contrôles internes** : Nous mettrons en place des contrôles internes rigoureux pour assurer une gestion financière efficace et prévenir toute utilisation abusive des fonds.
- **Audits** : Nous effectuerons des audits financiers réguliers par des tiers indépendants pour garantir la conformité aux normes comptables et financières.

5. Responsabilité et reddition de comptes

- **Reddition de comptes** : Nous fournirons des rapports financiers réguliers et détaillés à nos donateurs, partenaires et parties prenantes, montrant l'utilisation et l'impact des fonds collectés.
- **Évaluation** : Nous évaluerons régulièrement l'efficacité de nos programmes et services, et nous engagerons à améliorer continuellement nos pratiques de collecte de fonds et de gestion financière.